

Campagne "Envie de paysans !"

LA NOUVELLE PAC CONTRE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ?



Paris, Sciences Politiques, 25 mars 2014

Les dimensions internationales de la PAC, obstacle croissant à sa souveraineté alimentaire et à celle du Sud

Jacques Berthelot

PLAN

La PAC contre la Souveraineté alimentaire de l'UE

La PAC met 4 obstacles à la SA du Sud

1) Par ses importations alimentaires du Sud

2) Par le dumping de ses exportations au Sud

3) Par ses Accords bilatéraux de libre-échange avec le Nord, dont le TAFTA, et avec le Sud, dont les APE avec les pays ACP

4) Par ses positions dans les institutions internationales, d'abord à l'OMC mais aussi au FMI, à la BM, à l'OCDE

Rebâtir la PAC et les politiques agricoles du Sud sur la SA

La PAC contre la Souveraineté alimentaire de l'UE28

Malgré l'excédent record de 19,2 Md€ des échanges *agricoles* en 2013 (2,1 Md€ en moyenne sur 2007-13), les échanges *alimentaires* sont restés déficitaires de 2,7 Md€ (-16 Md€ en moyenne).

Car déficit structurel en poissons : de 14,1 Md€ (15,2 Md€ en 2013)

Mais l'excédent agricole est bien moindre sans les exportations sous "perfectionnement actif" (9,7 Md€ en 2013) exemptant de droits de douane 3,4 Md€ d'importations agricoles.

Déficit structurel en *aliments du bétail+corps gras* de 14,1 Md€ (15,2 Md€ en 2013), *fruits* (10,4 Md€ en moyenne, 11,3 Md€ en 2013), dont 2,9 Md€ de bananes (3 Md€ en 2013). Déficit croissant en *viandes bovine, ovine et de volaille* : 3,2 Md€ en moyenne (2,7 Md€ en 2013). Sans l'excédent en *boissons* (14,9 Md€ en moyenne, 19,6 Md€ en 2013) énormes déficits agricole et alimentaire.

Les importations de l'UE28 contre la souveraineté alimentaire du Sud

L'UE28 se flatte d'importer plus de produits *agricoles* du Sud que USA + Japon + Canada + Australie + Nouvelle Zélande : déficit de 19,8 Md€ en moyenne (mais 7,5 Md€ en 2013), dont 4,5 Md€ avec pays ACP (3 Md€ en 2013), 1,1 Md€ avec Afrique Ouest (AO) (2Md€ en 2013).

Déficit *alimentaire* de l'UE28 avec PED de 30,9 Md€ en moyenne (21,2 Md€ en 2013), dont 4,7 Md€ avec ACP (3,1 Md€ en 2013) et 1,6 Md€ avec AO (653 M€ en 2013)

Déficits principaux : 15,4 Md€ d'*aliments du bétail+corps gras* (15,6 Md€ en 2013), 10,4 Md€ de *fruits* (11,4 Md€ en 2013), 10,3 Md€ de *poissons* (10,6 Md€ en 2013), qui réduisent l'alimentation du Sud. Même si l'on ne remet pas en cause le déficit de 21,3 Md€ en *café+cacao+thé+épices* (21,6 Md€ en 2013) car l'UE n'a pas de substitut.

Les importations de l'UE28 contre la souveraineté alimentaire du Sud

Si l'AO a eu un excédent *agricole* moyen sur l'UE28 de 1,1 Md€ (2 Md€ en 2013) et un excédent *alimentaire* de 1,6 Md€ (653 M€ en 2013), sans l'excédent de 3,3 Md€ en café+cacao+préparations (3,2 M€ en 2013) – ce ne sont pas des produits alimentaires de base –, son déficit vis-à-vis de l'UE serait considérable.

Avec tous les pays le déficit *agricole* moyen de 2007 à 2011 a été de 27,4 Md\$ en Afrique (35,9 Md\$ en 2011), dont 21,1 Md\$ en AFN (28,5 Md\$ en 2013), 6,3 Md\$ en ASS (7,4 Md\$ en 2013) et 2,6 Md\$ en AO (1,3 Md\$ en 2013).

Et le déficit *alimentaire* moyen de 2009 à 2011 a été de 24 Md\$ en Afrique, dont 17,5 Md\$ en AFN, 6,5 Md\$ en ASS et 2,6 Md\$ en AO.

Le dumping des exportations de l'UE28 contre la souveraineté alimentaire du Sud

L'UE se flatte d'avoir supprimé tout dumping depuis juillet 2013 en ayant arrêté toute restitution à l'exportation. Mais l'OMC a jugé 4 fois (décembre 2001 et 2002, mars et avril 2005) que le dumping doit intégrer les subventions internes aux produits exportés.

En fait les subventions à l'exportation de l'UE27 ont été de 4,9 Md€ en 2012 pour céréales (2,1 Md€), produits laitiers (957 M€) et viandes (1,8 Md€), dont 750 M€ vers les pays ACP. L'essentiel de celles aux produits animaux provient des aides aux céréales et autres aliments du bétail d'origine UE, bien que camouflées dans les DPU (droits au paiement unique) soi-disant découplés.

Les Accords bilatéraux de libre-échange de l'UE contre la souveraineté alimentaire du Nord comme du Sud

Stratégie constante de l'UE depuis 1992 : ouvrir des marchés à ses exportations industrielles et de services en contrepartie du transfert en boîtes bleue et verte des subventions "distorsives des échanges" et en abaissant sensiblement ses droits de douane (quotas tarifaires).

L'absence de progrès du Doha Round – due aux positions rigides de l'UE et des USA – a boosté les ALE bilatéraux qui vont bien au-delà de l'OMC dans la libéralisation des échanges et l'UE a 50 ALE en vigueur ou en négociation avec des Etats ou des ensembles régionaux.

Les 2 ALE les + hostiles à la SA : le TAFTA au Nord et les APE au Sud

Les menaces du Grand Marché Transatlantique pour l'agriculture paysanne européenne et du Sud

Le plus gros danger, très sous-estimé, porte sur l'élimination réciproque des droits de douane qui sont infiniment supérieurs dans l'UE à ceux des USA pour tous les produits agricoles.

Certes l'UE28 a eu un excédent agricole sur les USA de 5,2 Md€ en moyenne de 2007 à 2013 (5,6 Md€ en 2013), mais sans l'excédent en boissons le déficit aurait été de 531 M€ (1,120 Md€ en 2013) et même de 986 M€ (1,399 Md€) si on rajoute le déficit en poissons.

Certes la France a eu un excédent agricole de 1,880 Md€ en moyenne sur les USA (2,337 Md€ en 2013) mais, sans poissons et boissons, son excédent serait tombé à 107 M€ en moyenne (257 M€ en 2013)

Les menaces du Grand Marché Transatlantique pour l'agriculture paysanne européenne et du Sud

"L'harmonisation" des normes" par le bas – aux plans production, social, environnemental, sanitaire, qualité des produits, bien-être animal – accélérerait le déficit alimentaire de l'UE, la baisse des emplois et revenus agricoles et condamnerait l'agriculture paysanne

La méthodologie du rapport du CEPR, sur lequel se basent les négociations, est nulle : comment prévoir les prix d'ici 2027 alors qu'on ne peut le faire pour 2015? Surtout le rapport ignore 3 facteurs clés de la moindre compétitivité de l'UE : l'appréciation de l'€ sur le \$, un coût 2 fois moindre de l'énergie et 1/3 moindre des salaires.

Les menaces du Grand Marché Transatlantique pour l'agriculture paysanne européenne et du Sud

Le CEPR mentionne mais sous-estime le détournement du trafic qui désintégrerait le marché commun car il serait plus rentable pour la plupart des Etats de s'approvisionner aux USA qu'au sein de l'UE, une menace particulièrement grave pour l'agriculture française.

La finalisation du TAFTA serait dramatique pour le Sud : l'élimination des droits de douane entre UE et USA et la baisse des normes s'imposerait directement aux Etats du Sud et dans les accords de l'OMC, réduisant fortement leur compétitivité et les préférences tarifaires déjà accordées par l'UE sur son marché.

Remplacer les juridictions nationales (ou de la Cour de Justice de l'UE) par des arbitres autorisant les investisseurs à condamner les Etats remet radicalement en cause la démocratie dans l'UE et aux EU.

Imposer aux pays ACP la signature et ratification des APE est criminel

Rapport J.-C. Lefort à l'Assemblée Nationale du 5 juillet 2006 : *"Si la Commission persiste, l'Europe commettra une erreur politique, tactique, économique et géostratégique... Pouvons-nous vraiment prendre la responsabilité de conduire l'Afrique... vers davantage de chaos, sous couvert de respecter les règles de l'OMC ?*

Rapport de Christiane Taubira du 16 juin 2008 : *"Il n'y a pas d'exemple d'ouverture de marché qui ait conduit au développement... L'UE devrait reconnaître le droit des pays pauvres à se nourrir eux-mêmes en leur permettant d'exclure les produits agricoles de la libéralisation commerciale".*

Le 19 mars 2012, l'ancien Gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, le Pr Chukwuma Soludo, a averti que signer des APE conduirait à un *"second esclavage"*.

Les pays ACP ne doivent pas signer d'APE avant de conclure le Doha Round

Alors qu'à l'OMC les propositions de réduction des droits de douane portent sur les droits consolidés – droits maxima autorisés – l'APE prescrit que "*ceux actuellement appliqués au commerce entre les parties ne seront pas augmentés*"

Puisque la Commission a refusé de traiter des subventions agricoles dans l'APE au prétexte que cela relève de l'OMC, les pays ACP ne pourront pas attaquer le dumping de l'UE

Signer l'APE avant de conclure le Doha Round (DR) réduirait énormément les mesures de sauvegarde des pays ACP

Les pays ACP ne peuvent signer d'APE sans connaître l'érosion des préférences dans l'UE qui découlera du DR et des autres ALE de l'UE, surtout du TAFTA

Autres raisons de ne pas signer d'APE

Puisque les importations des 12 PMA d'AO représentent 37,7% de leurs importations de l'UE et qu'ils sont exemptés de réduction de droits de douane, l'AO ne devrait ouvrir son marché qu'à 42,3% de ses importations venant de l'UE

Les pays ACP ne devraient pas réduire leurs droits de douane plus que l'UE sur les produits alimentaires de base

Les textes d'APE interdisent les restrictions quantitatives à l'importation, notamment les prélèvements variables, mais l'UE en utilise pour les céréales et fruits & légumes

Les positions de l'UE à l'OMC-FMI-BM-OCDE-FAO contrarient la SA du Sud

Limitons-nous à la conférence de l'OMC à Bali, où l'UE et la France se sont alignées sur les USA pour obtenir l'accord sur la facilitation des échanges (FE) – qui oblige les pays ACP à financer l'amélioration des infrastructures portuaires pour importer plus, alors que la priorité est de financer les routes intérieures pour importer moins – et n'ont accepté un accord agricole limité que pour que l'Inde signe la FE.

C'est l'UE qui a le plus contribué à verrouiller le "découplage" des aides agricoles, notamment les DPU, dans la boîte verte de l'OMC, en prétendant qu'elles n'ont pas d'effets de dumping, alors qu'au moins les USA viennent de les supprimer. Et l'UE n'a rien fait pour obtenir une nouvelle dérogation à l'OMC pour maintenir des préférences non réciproques pour les pays ACP, pour ne pas leur imposer les APE.

Rebâtir la PAC et les politiques agricoles du Sud sur la SA

Les pays du Sud ne rebâtiront leurs politiques agricoles sur la SA que si l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC est changé parce que l'UE sera obligée de refonder la PAC sur des prix rémunérateurs après que les DPU (de main DPB) auront été déclarés hors "boite verte" suite à une poursuite de PED, comme les aides fixes des USA en 2005.

Suite à Bali la Commission agricole de l'OMC commence à chercher une solution permanente à la demande de l'Inde de modifier les règles de l'AsA sur les stocks de sécurité alimentaire. La DG Agri a déclaré le 13 mars 2014 au Groupe consultatif sur les aspects internationaux de la PAC (où Solidarité participe) qu'il faut en fait revoir toutes les règles sur les subventions agricoles : lapsus ou miracle?

La société civile du Nord et du Sud doit se mobiliser pour aider les ambassadeurs des PED à l'OMC à changer radicalement toutes les règles iniques et parfois absurdes de l'AsA. Pour aller plus loin : <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2014,684>